

## Brèves

### Poitiers fait la couverture d'*Historia*



*La bien-aimée du Moyen-Age.* Voilà le titre du dossier de 14 pages qu'a consacré le magazine mensuel *Historia* à notre ville pour son édition d'octobre. Le journaliste Victor Battaggion, après un séjour de trois jours dans la capitale poitevine, retrace l'histoire de Poitiers

et notamment celle de ses deux reines : Radegonde et Aliénor d'Aquitaine. Zoom sur l'église Notre-Dame-la-Grande, le Palais de justice et la cellule de Sainte-Radegonde viennent en complément de ce récit.

**Historia n°754, octobre 2009 - 5,20 €**

### Tout savoir sur le PADD

En février 2011 sera adopté définitivement le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la CAP. En novembre, les Poitevins pourront découvrir le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) qui n'est autre que le document d'orientation politique du PLU. Une exposition sera présentée à l'Hôtel de ville de Poitiers du 23 novembre au 5 décembre et, le mardi 24 novembre, à 20h, une réunion publique invite toutes et tous à en savoir un peu plus.

**Réunion publique le 24 novembre à 20h à l'auditorium du Musée Sainte-Croix**

### La cité judiciaire en bonne voie



Crédit : Daniel Protoux

Une nouvelle étape a été franchie en août dernier dans le projet de cité judiciaire en lieu et place de l'actuel lycée des

Feuillants. En effet, la Ville de Poitiers a signé l'acte de vente du bâtiment, qui appartenait jusqu'alors à l'OGEC (Organisme de gestion des établissements catholiques), pour une somme de trois millions d'euros. Le financement est partagé par la Ville de Poitiers et le Conseil Général. Dans les semaines à venir, le bâtiment sera rétrocédé au ministère de la Justice puis entièrement rénové pour un coût de 50 millions d'euros. En 2015, l'ancien lycée des Feuillants regroupera la cour d'appel, les tribunaux de grande instance, d'instance, de commerce et le conseil des prud'hommes.

## Brèves

### Crues : inscrivez-vous !

Les crues reviendront-elles ? Difficile de répondre à cette question. Mais mieux vaut anticiper. La Ville de Poitiers a mis en place depuis 1997 un système d'alerte. En cas de montée des eaux, toutes les personnes riveraines du Clain ou de la Boivre, et inscrites au fichier reçoivent un SMS, un appel téléphonique ou un fax. Alors n'attendez plus. Inscrivez-vous gratuitement en remplissant le questionnaire sur le site internet de la Mairie ([poitiers.fr](http://poitiers.fr)), rubrique Pratique/Services publics et municipaux ou en appelant le service communication.

**05 49 52 35 90** [communication@mairie-poitiers.fr](mailto:communication@mairie-poitiers.fr)

### Découvrez les collections des médiathèques

Les mardi 10 et jeudi 12 novembre, pour des raisons informatiques, les prêts et retours de documents, la consultation des catalogues informatiques et l'accès à Internet seront impossibles dans toutes les médiathèques de Poitiers. Néanmoins, ces dernières restent ouvertes. La consultation sur place sera possible et, pour vous faire patienter, les médiathèques vous proposent de découvrir leurs acquisitions de DVD. Trois projections seront organisées dans chacune d'elles.

#### **Programme des projections disponible dans les médiathèques**

### Poitiers tout de blanc et de bleu vêtue



Crédit : Maude Piderit

A partir du 27 novembre, Poitiers revêt ses habits de Noël. Comme l'année dernière, le centre-ville sera décoré de 122 motifs, auxquels

s'ajoutent les quelque 120 boules blanches et bleues de la place du Maréchal Leclerc, les décorations dans les quartiers et l'attention toute particulière apportée à la place Notre-Dame. Tous les décors sont en cordon avec des ampoules LED (Light Emitting Diode, Diode Electro-Luminescente) qui garantissent un très faible impact écologique et une consommation raisonnée.

### Conseils ville et CAP

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le lundi 16 novembre à 18h, salle des Echevins, à l'Hôtel de ville. La prochaine séance du conseil communautaire aura lieu, quant à elle, le vendredi 27 novembre à 18h30, au même endroit.